

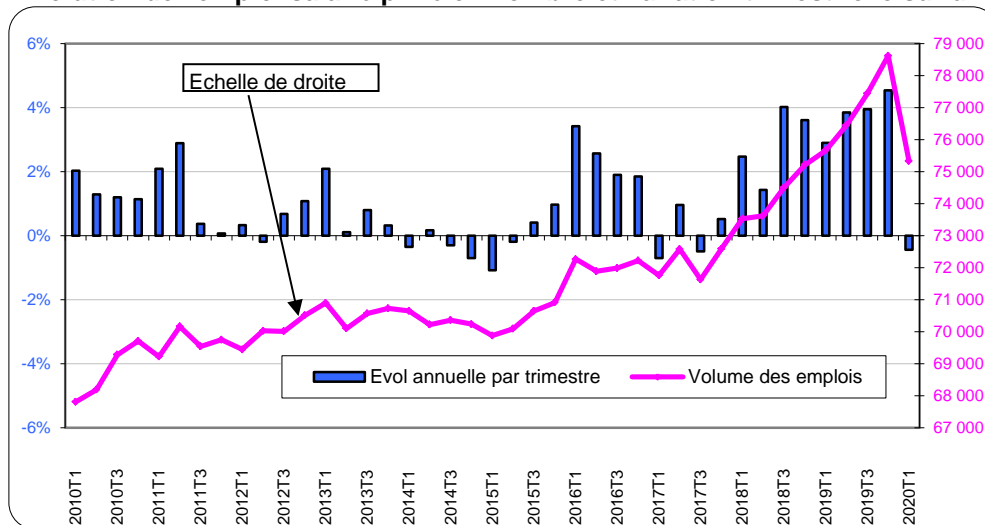
EMPLOI - MARCHÉ DU TRAVAIL

Premier trimestre 2020

Au premier trimestre 2020, l'emploi salarié privé diminue de 0,4% sur un an en Guadeloupe (il avait augmenté de 4,5% au quatrième trimestre 2019). Le nombre de contrats signés en intérim augmente de 3,7% et celui du volume d'emploi correspondant est en hausse de 5,8% (Equivalent Emplois Temps Plein (EETP)). L'effectif en fin de trimestre en intérim baisse de 30,1%. Le nombre de Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) diminue de 11,7% par rapport au premier trimestre 2019. Le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi diminue de 7,1% sur un an. Le nombre d'offres durables (6 mois et plus) diminue de 42,7%. Le nombre d'offres non durables (durée inférieure à 6 mois) est en hausse de 63,6%. Au premier trimestre 2020, 280 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi (+3,7% sur un an). Le nombre de ruptures conventionnelles homologuées par la Dieccte Guadeloupe atteint 646 sur le trimestre (+3,4% sur un an). La demande d'emploi de catégorie A diminue de 7,8% sur un an à 50 260 inscrits. Pour les demandeurs les plus jeunes (les moins de 25 ans), elle diminue de 7,2%. Pour les demandeurs les plus âgés (50 ans et plus), la baisse n'est que de 3,1%.

Avertissement : Les évolutions sont mesurées en glissement annuel (comparaison d'un trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente).
Remarque : les chiffres concernant l'emploi sont susceptibles d'être modifiés.

Evolution de l'emploi salarié privé en nombre et variation trimestrielle sur un an (cvs)



Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe

Au premier trimestre 2020, le secteur privé emploie 75 326 salariés en Guadeloupe en données corrigées des variations saisonnières (cvs). L'emploi salarié privé diminue de 0,4% sur un an. Il a connu une hausse de 4,5% au quatrième trimestre 2019 sur un an (chiffre révisé). Depuis le troisième trimestre 2011, la croissance des effectifs, bien que globalement positive, est modérée et reste en-deça de celle observée en 2010-2011, après le creux de 2009. L'emploi privé connaît ensuite un regain en 2015-2016 qui tranche avec la stabilité précédente. La volatilité s'accroît à partir de 2017. L'emploi est très dynamique depuis mi-2017 jusqu'au 4^{ème} trimestre 2019.

Note de lecture :
Echelle de droite : courbe en niveau (trimestriel),
Echelle de gauche : Evolution trimestrielle en glissement annuel.

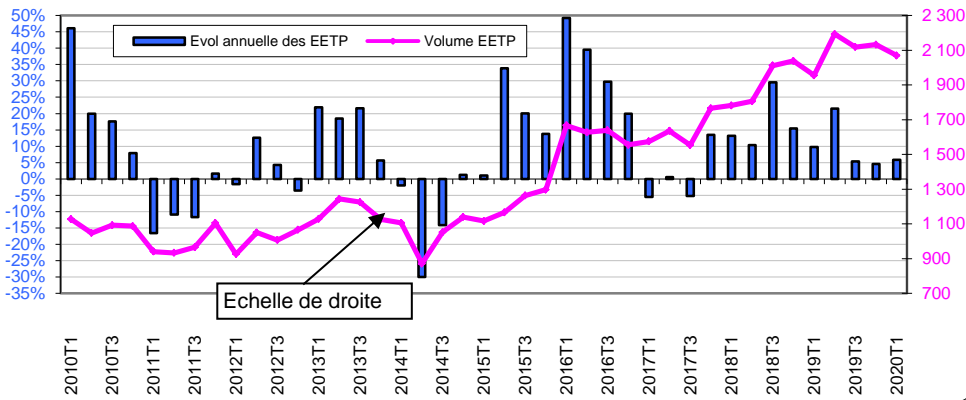
Emploi salarié privé et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

Secteurs d'activités (NACE 17)	2020T1	2019T4	2019T3	2019T2	
AZ : Agriculture	1 541	5,9%	5,6%	-0,4%	-2,9%
C1-DE : Total industrie	8 622	1,7%	5,9%	6,7%	6,6%
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3 159	1,2%	9,4%	8,1%	10,2%
C2 : Cokéfaction et raffinage	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
C3 : Fabrication d'équip. électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	183	-1,1%	0,0%	2,9%	-3,7%
C4 : Fabrication de matériels de transport	41	0,0%	-2,5%	29,0%	-4,7%
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	3 116	-0,8%	2,8%	2,7%	3,3%
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2 123	6,7%	6,3%	11,0%	7,8%
FZ : Construction	6 203	1,3%	6,8%	8,6%	7,2%
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	14 740	-0,7%	3,8%	2,8%	2,7%
HZ-RU : Total Autres services	42 819	0,1%	4,1%	3,7%	2,5%
HZ : Transports et entreposage	5 921	1,2%	3,7%	4,2%	4,4%
IZ : Hébergement et restauration	5 219	-0,8%	12,0%	10,9%	10,4%
JZ : Information et communication	2 033	-5,7%	-3,2%	-3,3%	-1,7%
KZ : Activités financières et d'assurance	3 079	-1,2%	-0,7%	0,4%	-0,2%
LZ : Activités immobilières	713	-2,1%	-2,7%	-2,9%	-1,3%
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	9 930	4,2%	12,1%	10,0%	7,1%
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	12 080	-1,7%	-0,7%	-1,3%	-1,7%
RU : Autres activités de services	3 844	0,5%	0,2%	2,5%	-2,1%
Interim	1 403	-30,1%	5,7%	-3,4%	25,7%
Ensemble des secteurs	75 326	-0,4%	4,5%	3,9%	3,8%

Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe - Note de lecture : les évolutions trimestrielles en glissement annuel en vert > 0, en rouge < 0 et en noir = 0

Au premier trimestre 2020, la dynamique de l'emploi observée les trimestres précédents s'essouffle dans tous les grands secteurs d'activité hormis dans l'agriculture où la croissance de l'emploi reste similaire à celle du trimestre précédent (+5,9%). L'industrie est en hausse de 1,7%. Les industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution restent bien orientées : +6,7%. La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac demeure positive à +1,2%. La construction est en hausse de 1,3%, après plusieurs fortes hausses aux trimestres précédents. Le secteur du commerce et de la réparation (automobiles et motocycles) décroît de 0,7%. Les autres services sont quasiment stables à +0,1%. Les activités scientifiques et techniques; services administratifs et de soutien augmentent de 4,2%. Le transport et entreposage et les autres activités de services sont aussi en croissance (+1,2 et +0,5% respectivement). Les autres activités sont par contre en recul. Remarque : certains secteurs à faibles effectifs en Guadeloupe peuvent présenter des évolutions fortes d'un trimestre à l'autre non significatives (exemple fabrication de matériels de transport).

Intérim : évolution de l'Equivalent Emplois Temps Plein (EETP) (cvs)



Source : Dares, champ Guadeloupe et Îles du Nord, séries révisées en hausse en niveau dans le cadre du passage à la DSN

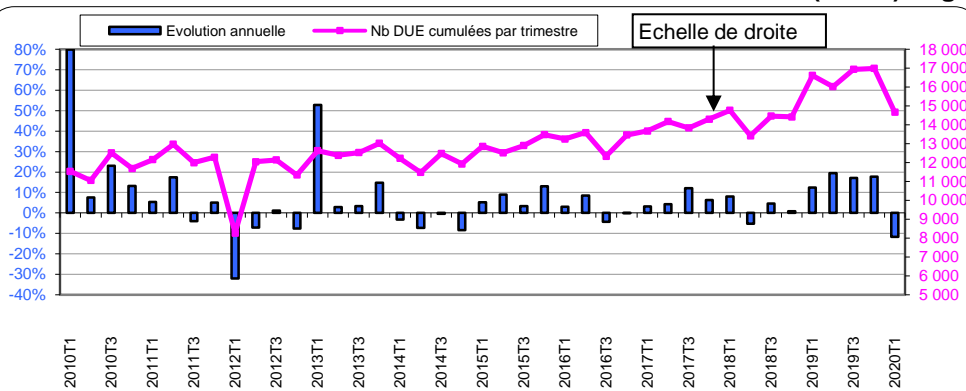
Au premier trimestre 2020, 13 094 contrats d'intérim ont été signés en Guadeloupe, ce qui représente 2 069 Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP). Le nombre de missions d'intérim augmente de 3,7% au premier trimestre 2020 sur un an après une hausse de 19,6% au quatrième trimestre 2019. L'Equivalent Emplois à Temps Plein augmente de 5,8% (+4,6% au quatrième trimestre 2019 sur un an, chiffre révisé). La durée moyenne des missions achevées est de 2,4 semaines au premier trimestre 2020 (2,1 semaines au quatrième trimestre 2019, chiffre révisé).

L'intérim sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2020T1		2019T4	2019T3	2019T2
Nbre de contrats d'intérim	13 094	3,7%	19,6%	8,9%	15,6%
EETP	2 069	5,8%	4,6%	5,3%	21,5%

Source : Dares, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE

Evolution trimestrielle des Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) et glissement annuel (cvs)



Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe

Au premier trimestre 2020, les employeurs ont transmis 14 672 Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) en Guadeloupe, soit une baisse de 11,7% sur un an. Les DPAE longues (durée d'embauche supérieure à un mois) représentent 49,0% de l'ensemble des DPAE et sont en baisse de 16,1% au premier trimestre 2020. Elles étaient en hausse de 10,7% au quatrième trimestre 2019 sur un an (chiffre révisé). Les DPAE courtes (durée d'embauche inférieure à un mois) représentent 51,0% des DPAE et sont en baisse de 7,0% (hausse de 25,0% au quatrième trimestre 2019 sur un an, chiffre révisé).

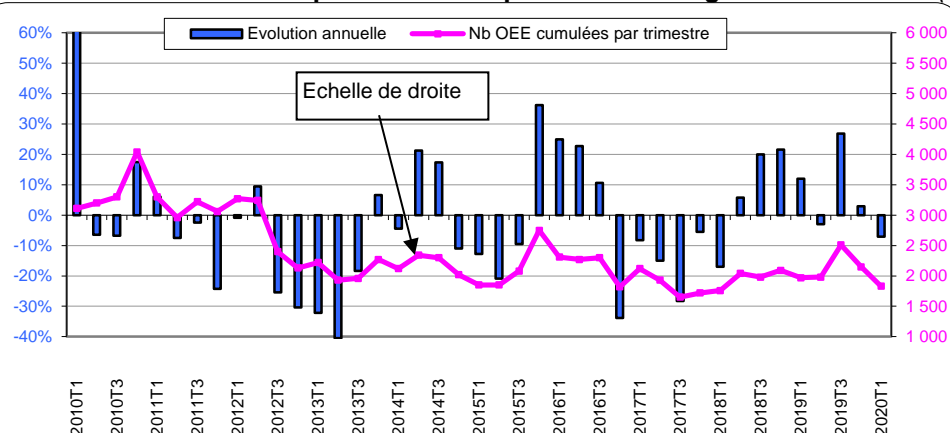
Nombre de Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2020T1		2019T4	2019T3	2019T2
DPAE Longues	7 186	-16,1%	10,7%	8,8%	20,3%
dont CDD (plus d'un mois)	4 495	-18,5%	11,0%	6,5%	15,9%
dont CDI	2 691	-11,8%	10,3%	12,7%	27,9%
DPAE courtes (mois d'un mois)	7 486	-7,0%	25,0%	26,1%	18,6%
Moins de 20 salariés	7 533	-9,3%	29,1%	21,5%	34,3%
20 salariés et plus	7 139	-14,1%	8,4%	13,3%	8,0%
Total DPAE (hors intérim)	14 672	-11,7%	17,8%	17,1%	19,4%

Source : ACOSS-CGSS, champ Guadeloupe

Les intentions d'embauche dans les établissements de 20 salariés et plus enregistrent une baisse de 14,1% au premier trimestre 2020. Dans les établissements de moins de 20 salariés, le nombre de DPAE est en baisse de 9,3% sur un an.

Evolution des offres d'emploi collectées par trimestre et glissement annuel (cvs)



Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi baissent de 7,1% au premier trimestre 2020 en Guadeloupe sur un an (+2,9% au quatrième trimestre 2019, chiffres révisés). Durant cette période, 1 830 offres d'emploi ont été collectées par Pôle emploi. Les offres durables (6 mois et plus) sont en baisse de 42,7% sur le trimestre (-9,2% au quatrième trimestre 2019 sur un an). Les offres non durables (durée inférieure à 6 mois) sont en hausse de 63,6% sur le trimestre (hausse de 18,9% au quatrième trimestre 2019 sur un an). Remarque : les évolutions des offres d'emploi sont très volatiles d'un trimestre à l'autre. Les résultats CVS peuvent aussi être révisés de façon sensible ultérieurement.

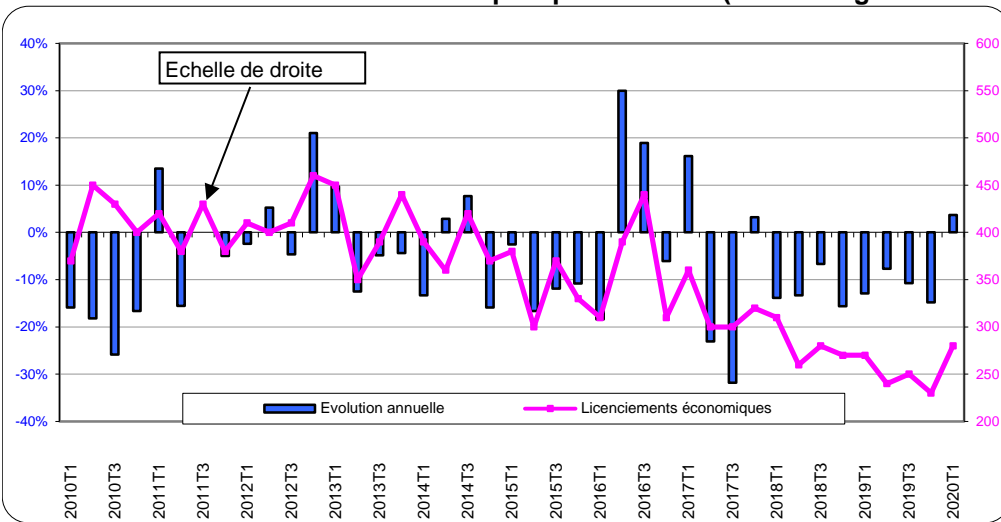
Les offres d'emploi sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2020T1		2019T4	2019T3	2019T2
offres durables	750	-42,7%	-9,2%	29,8%	6,3%
offres non durables	1 080	63,6%	18,9%	23,4%	-14,1%
Ensemble	1 830	-7,1%	2,9%	26,8%	-2,9%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Depuis fin 2008, l'évolution des offres d'emploi collectées est orientée à la baisse après une période 2006-2008 plus favorable.

Evolution des licenciements économiques par trimestre (niveau et glissement annuel) (cvs)



Au premier trimestre 2020, 280 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi en Guadeloupe. Ce nombre augmente de 3,7% par rapport au premier trimestre de 2019. Le niveau des licenciements économiques a enregistré une petite remontée entre le deuxième trimestre 2016 (sur un an) et le premier trimestre 2017, exception faite du quatrième trimestre 2016. Les trimestres suivants sont orientés à la baisse. Le niveau des licenciements économiques oscille entre 200 et 400 par trimestre en Guadeloupe depuis quelques années et est au plus bas depuis début 2018. Fluctuations importantes du fait d'effectifs réduits.

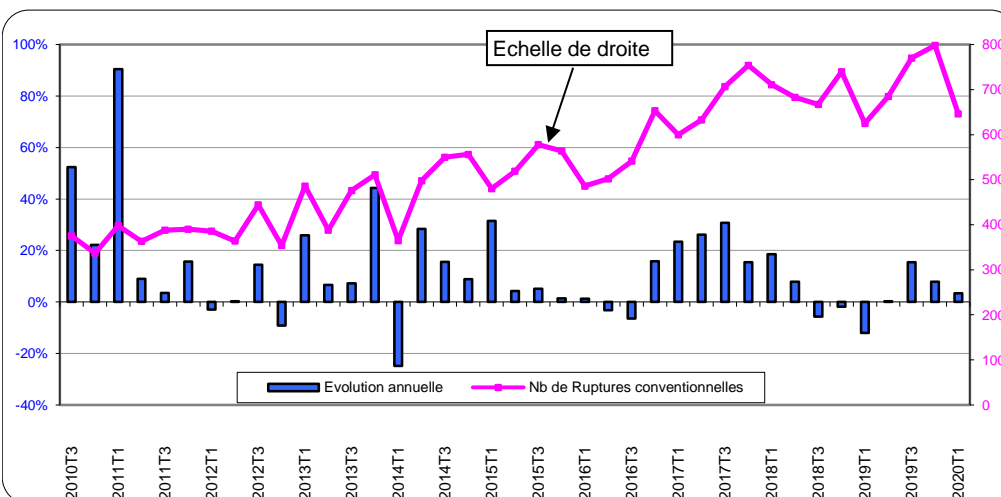
Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Licenciements économiques sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2020T1	2019T4	2019T3	2019T2
Licenciements économiques	280	3,7%	-14,8%	-7,7%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

Evolution des ruptures conventionnelles par trimestre (niveau et glissement annuel) - (Brut)



Au premier trimestre 2020, 646 ruptures conventionnelles ont été homologuées par la Dicccte de Guadeloupe. Ce nombre augmente de 3,4% par rapport au premier trimestre 2019 où 625 ruptures avaient été homologuées. Au quatrième trimestre 2019, le nombre de ruptures était en hausse de 7,8% (rapporté au quatrième trimestre 2018). Le flux des ruptures conventionnelles a connu une progression forte et régulière dans la foulée de la création de cette mesure en septembre 2008. Les évolutions ont d'abord été très fortes et sont nettement moindres depuis juin 2011 même si elles peuvent être encore très marquées à l'occasion. Ce fut par exemple le cas entre le quatrième trimestre 2016 et mi-2018.

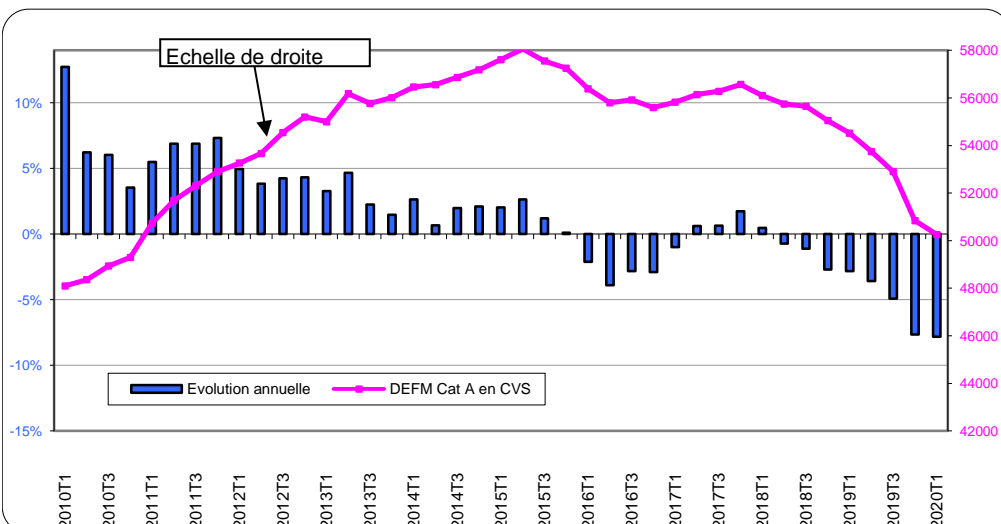
Source : Dicccte Guadeloupe, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE

Ruptures conventionnelles sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2020T1	2019T4	2019T3	2019T2
Ruptures conventionnelles	646	3,4%	7,8%	0,3%

Source : Dicccte Guadeloupe, champ Guadeloupe et Îles du Nord, traitement SESE, information manquante sur les salariés protégés aux T2 et T3 2016 (quelques unités manquantes)

Evolution de la Demande d'emploi en fin de mois à Pôle emploi (cvs)



Au 1er trimestre 2020, 50 260 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (cvs) en Guadeloupe. Ce nombre diminue de 7,8% par rapport au premier trimestre 2019. Au quatrième trimestre 2019, la demande diminuait de 7,6% sur un an (rapportée au quatrième trimestre 2019). A partir de fin 2008, la croissance de la Demande d'Emploi en Fin de Mois a été particulièrement forte, ce qui s'est traduit par un niveau de DEFM qui atteignait des records. Les hausses trimestrielles en glissement annuel ont néanmoins eu tendance à ralentir depuis les valeurs les plus hautes autour de 12,0% au premier trimestre 2010. Depuis le quatrième trimestre 2015, la demande d'emploi en fin de mois est orientée à la baisse.

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE

La DEFM catégorie A sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2020T1	2019T4	2019T3	2019T2
Hommes	21 800	-7,5%	-8,3%	-5,7%
Femmes	28 460	-8,0%	-7,2%	-4,3%
Moins 25 ans	5 120	-7,2%	-4,5%	-5,4%
25 à 49 ans	27 070	-10,8%	-11,2%	-7,6%
50 ans et +	18 060	-3,1%	-2,6%	-0,3%
Ensemble	50 260	-7,8%	-7,6%	-4,9%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, champ Guadeloupe, traitement SESE, niveaux arrondis à la dizaine

Au premier trimestre 2020, le nombre de jeunes de moins de 25 ans est en baisse de 7,2% par rapport au même trimestre de 2019 (en catégorie A). Le nombre de seniors (50 ans et plus) est en baisse de 3,1% sur un an après une diminution de 2,6% au quatrième trimestre 2019 (en évolution sur un an).

Définitions

Emploi

Les employeurs du régime général déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) sur lesquels ils portent leurs effectifs salariés. Cette déclaration est mensuelle si leur effectif est supérieur à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil. L'effectif salarié Urssaf est un effectif en fin de trimestre ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss. Le champ "Privé" couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les activités agricoles sont prises en compte de façon marginale en France hexagonale, où elles relèvent de la compétence de la Mutualité sociale agricole (MSA). Par contre, le dénombrement des salariés agricoles est exhaustif dans les DOM, car les CGSS y assurent les missions des caisses de la MSA.

Intérim

Depuis juillet 2018, la Déclaration sociale nominative (DSN) est l'unique source des statistiques d'intérim. Elle se substitue ainsi à la source historique, les relevés mensuels de mission -RMM- adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares service statistique du ministère du travail, élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les contrats à durée indéterminée (CDI). La DARES produit notamment le nombre de contrats d'intérim commencés dans le mois, le trimestre ou l'année, le nombre d'intérimaires et calcule les Equivalents Emplois à Temps Plein (EETP) ainsi que la durée moyenne des missions achevées au cours de la période (mois, trimestre, année). Figurent dans cette publication les deux concepts suivants :

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des estimations trimestrielles d'emploi, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multiactivité

Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP) au cours d'une période : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées de la période. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année.

Déclaration Préalable à l'embauche (DPAE)

- La DPAE permet à l'employeur d'effectuer l'ensemble des formalités obligatoires liées à l'embauche. La DPAE est remplie par l'employeur et adressée à la CGSS (quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail) au plus tôt huit jours avant l'embauche et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. C'est une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme.

- Le champ couvert : Ces données utilisées concernent l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim) et le secteur public (agents non fonctionnaires).

- Définition : Les déclarations d'embauche de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Rupture conventionnelle

C'est une procédure qui permet à l'employeur et au salarié de convenir en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie. Cette rupture résulte d'une convention signée par les parties au contrat, c'est-à-dire l'employeur et le salarié.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi.

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUADELOUPE

Direction : Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.80.50.00

Courriel : 971.statistiques@dieccte.gouv.fr
Site internet : <http://guadeloupe.dieccte.gouv.fr/>

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud, Lot n° 13 - Z.I de Jarry, 97122 Baie-Mahault
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint-Martin :

23 rue de Spring, cité administrative, Concordia, 97150 Saint-Martin
Téléphone : 05.90.29.09.16

Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard
97100 Basse-Terre
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.81.60.05

Bureau des Abymes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoir-Dothémare
97139 Les Abymes
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.90.28.95

Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe (CGSS)

Direction du recouvrement

Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare
97139 Les Abymes
Téléphone : 05.90.90.57.09
Courriel : stats.cgssdom@urssaf.fr

Directeurs de publication : Alain Frances & Daniel Barry
Réalisation Dieccte/service ESE (Charly Darmalingon & Roman Janik)
en partenariat avec la CGSS

Date de publication : Juillet 2020

